



PRIÈRE

DIX HEURES

M. GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 214 — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*.

Il s'élève un débat.

M. GOERTZEN, M^{me} la ministre HOWARD et M. GERRARD interviennent.

M. DEWAR propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN

LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
PETTERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
SWAN
WIEBE
WIGHT 31

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 19

M. EWASKO présente la proposition suivante :

Proposition n° 23 : Égalité d'accès aux services pour tous les Manitobains

Attendu :

que les bureaux du gouvernement provincial, notamment ceux d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, d'Éducation, d'Infrastructure et Transports ainsi que de Conservation et Gestion des ressources hydriques, jouent un rôle essentiel au sein des collectivités manitobaines;

que le gouvernement provincial a l'intention de fermer, de fusionner ou de regrouper au moins 20 de ses bureaux d'ici la fin de l'année;

que le plan du gouvernement provincial visant la fusion des bureaux entrave l'accès aux services gouvernementaux en temps opportun et oblige les familles manitobaines à se déplacer continuellement à l'extérieur de leur région afin d'avoir accès à ces services;

que le gouvernement provincial n'a pas consulté la population avant de fermer, de fusionner ou de regrouper ses bureaux,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que les Manitobains ont le droit d'avoir accès aux programmes et aux services provinciaux en temps opportun, à une distance raisonnable de leur collectivité, peu importe où ils habitent;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à tenir des consultations publiques sur les modifications touchant l'emplacement de bureaux et à communiquer au public les résultats d'une évaluation des besoins et des solutions de rechange en matière de services avant d'ouvrir, de fermer, de fusionner ou de regrouper des bureaux du gouvernement provincial.

Il s'élève un débat.

M. EWASKO, M. le *ministre* BJORNSON et M. BRIESE interviennent. M. le *ministre* KOSTYSHYN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (A. Barkman, E. Friesen, S. Fehr et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Orchard, E. Giffin, J. Gretsinger et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rouvrir le centre d'Emploi Manitoba de Beauséjour. (T. Renaud, J. Lloyd, R. Crognali et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. Hill, B. Rose, N. Jack et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (F. Rempel, L. Lucier, P. Wolf et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Whitehead, S. Monchamp, S. Sulz et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Gillis, C. Stevens, R. Leureault et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Maclean, V. Bennett, L. Brondot et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (R. Lavalley, C. Gabriel, H. Hunter et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Hall, K. James, N. Auraray et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (R. Dauphinais, M. Baker, D. Kawaler et autres).

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (M. Adam, C. Derksen, J. Derksen et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (D. Mulal, K. Cochrane, G. Whital et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (G. Stone, R. Kehler, K. Giese et autres).

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Korotash, A. Rousseau, D. Hrynyk et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (J. Wiebe, D. Douglas, J. P. McLeod et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (V. Martens, J. Toews, S. Froese et autres).

M^{me} WIGHT, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 10 juillet 2013, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le recrutement d'un nouveau directeur général des élections;
- la procédure de dotation pour les postes de vérificateur général et d'ombudsman.

Composition du Comité :

- M^{me} BRAUN;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} la *ministre* HOWARD;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. PEDERSEN;

- M. le ministre SWAN;
- M^{me} WIGHT.

Le Comité a élu :

- M^{me} WIGHT à la présidence;
- M. MARCELINO (Tyndall Park) à la vice-présidence.

Motions :

Le Comité a adopté les motions qui suivent :

Il est proposé que le Comité permanent des affaires législatives recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M^{me} Shipra Verma au poste de directrice générale des élections pour la province du Manitoba et que cette nomination prenne effet immédiatement.

Il est proposé qu'un sous-comité du Comité soit constitué et chargé de l'examen de la procédure de dotation pour les postes de vérificateur général et d'ombudsman pour la province du Manitoba, sous réserve des conditions qui suivent :

- a) que le sous-comité ne fasse rapport d'une recommandation au Comité que si cette dernière reçoit l'assentiment général de tous les membres;*
- b) que le sous-comité soit composé de quatre députés du gouvernement, de deux députés de l'opposition officielle et d'un député indépendant;*
- c) que le sous-comité ait l'autorité de convoquer ses réunions, de tenir celles-ci à huis clos et d'exercer les attributions qu'il juge nécessaires en vue d'exécuter ses obligations liées au mécanisme de recrutement;*
- d) que le sous-comité nomme un groupe d'experts-conseils composé de trois membres qui participera à l'examen de la procédure de dotation et fournira au sous-comité une liste de candidats classée par ordre de priorité;*
- e) que le sous-comité établisse le mandat du groupe d'experts-conseils et que le président puisse autoriser le personnel de l'Assemblée législative à assister à toutes les réunions du sous-comité et du groupe d'experts.*

Sur la motion de M^{me} WIGHT, le rapport du Comité est déposé.

Pendant la période des questions orales, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* et déclare que la ministre des Services à la famille et du Travail a posé une question au leader de l'opposition officielle.

M^{me} la ministre HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

Jeudi 11 juillet 2013

M. GOERTZEN fait appel de la décision devant l'Assemblée. L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^mc CROTHERS, MM. GRAYDON, JHA et BRIESE ainsi que M^mc la *ministre* SELBY font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'accès à des logements sécuritaires, salubres et durables sera examinée le jeudi 18 juillet 2013.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 18 h 20, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID